

# Référentiel des indicateurs des programmes FEDER et FSE+ de la Martinique 2021- 2027

## Priorités FSE+



## Principes généraux

### ➔ Présentation du référentiel et mode d'emploi

Ce document constitue la version « SFC » du référentiel des indicateurs du PO FEDER-FSE+ de la Martinique pour la période 2021-2027. Il fournit une vision d'ensemble du système d'indicateurs du programme, une présentation claire et détaillée de chaque indicateur ainsi que des valeurs associées.

Les fiches sont classées par objectif stratégique puis par objectif spécifique. Chaque section est composée d'un sommaire et d'un glossaire. Les fiches indicateurs sont de couleur différente selon la nature de l'indicateur :

- **Jaune pour les indicateurs de réalisation (commun ou spécifique)**
- **Bleu pour les indicateurs de résultat (commun ou spécifique)**

### ➔ Définitions

**Indicateurs communs** : indicateurs établis par la Commission européenne dans l'annexe I du règlement (UE) n°2021/1058 pour le FEDER et dans l'annexe I du règlement (UE) n°2021/1057 pour le FSE+.

**Indicateurs spécifiques** : à défaut de sélection d'un indicateur commun pertinent, l'Autorité de gestion peut choisir de recourir à des indicateurs spécifiques au programme, sous réserve d'une justification suffisante.

**Indicateurs de réalisation** : indicateur permettant de mesurer les éléments livrables spécifiques liés à l'intervention.

**Indicateurs de résultat** : indicateur permettant de mesurer les effets des interventions soutenues, en particulier en ce qui concerne les destinataires directs, la population visée ou les utilisateurs d'infrastructures

**Indicateur commun de résultat immédiat (FSE+)** : un indicateur commun de résultat qui capte les effets dans les quatre semaines qui suivent le jour où le participant a quitté l'opération

**Indicateur commun de résultat à plus long terme (FSE+)** : un indicateur commun de résultat qui capte les effets six mois après que le participant a quitté l'opération.

**Valeur intermédiaire** : valeur cible intermédiaire à atteindre au **31/12/2024** en rapport avec un indicateur de réalisation inclus dans le cadre d'un objectif spécifique.

**Valeur cible** : valeur convenue d'avance à atteindre au **31/12/2029** en rapport avec un indicateur (réalisation ou résultat) inclus dans le cadre d'un objectif spécifique.

**Valeur de référence** :

- les indicateurs de réalisation, les valeurs de référence sont fixées à zéro ;
- les valeurs intermédiaires fixées pour 2024 et les valeurs cibles fixées pour 2029 sont cumulatives.

*Article 8 du règlement (UE) n°2021/1058 pour le FEDER et article 17 du règlement (UE) n°2021/1057 pour le FSE+.*

**Cadre de performance** : au moins **un indicateur de réalisation et un indicateur de résultat par objectif spécifique** doivent être sélectionnés pour évaluer la performance du programme, notamment lors de l'évaluation à mi-parcours (évaluation à présenter au plus tard à la Commission européenne le 31/03/2025).

➔ Suivi des indicateurs et transmission des données à la Commission européenne

**Première transmission** : 31/01/2022.

**Dernière transmission** : 31/01/2030.

**Indicateurs de réalisation** : transmission deux fois par an en janvier et juillet à partir de 2022.

**Indicateurs de résultat** : transmission deux fois par an en janvier et juillet à partir de 2022.

**Conditions de révision des indicateurs** : lors de l'évaluation à mi-parcours devant être présentée au plus tard à la Commission européenne le 31/03/2025.

➔ Méthodes de collecte : les bonnes pratiques !

**1** Méthodes de collecte : à l'instruction

Collecte des données participants dès le début du projet. Un tableau de collecte de type Excel ou équivalent pourra ainsi être fourni au porteur dès le dépôt du dossier en l'informant des enjeux et obligations pour s'assurer de la collecte de la donnée.

Tous les champs doivent être renseignés et vérifiés lorsque le soutien est accordé. Dans le cas où le porteur du projet n'est pas l'établissement réalisant l'action de collecte, le porteur s'assure de la qualité des données transmises par son prestataire

**2** Méthodes de collecte : à la demande de paiement



Les données de sortie des participants sont vérifiées par le gestionnaire lors de la remise du bilan final et de la demande de solde par le porteur.

**3** Méthodes de collecte à 6 mois

L'autorité de gestion réalise une enquête auprès des bénéficiaires, pour collecter les données 6 mois après la fin des actions.

# Objectifs stratégiques et spécifiques au programme de la Martinique FSE+

## Objectif stratégique 4 – Une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux

### Priorité 7

- ✓ *Objectif spécifique 4.1* – Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale;
- ✓ *Objectif spécifique 4.5* – Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages;
- ✓ *Objectif spécifique 4.6* – Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées;
- ✓ *Objectif spécifique 4.7* – Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle (FSE+)

### Priorité 8

- ✓ *Objectif spécifique 4.8* – favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés;
- ✓ *Objectif spécifique 4.11* – Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée;
- ✓ *Objectif spécifique 4.12* – Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants;
- ✓ *Objectif spécifique 4.13* – Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale;

# GLOSSAIRE

**Chômeur** : toute personne se déclarant sans emploi au moment de son entrée dans l'intervention soutenue par le FSE, immédiatement disponible pour travailler et en recherche active d'emploi, qu'elle soit ou non inscrite auprès du service public de l'emploi. Les participants qui sont inscrits comme demandeurs d'emploi en activité réduite auprès du service public de l'emploi doivent être considérés comme chômeurs (*DG EMP, Guidance document. Monitoring and Evaluation of European Cohesion Policy - ESF, définition inchangée dans le projet de règlement 2018/0206*).

**CITE 0** : les participants qui ne sont jamais allés à l'école obligatoire ou qui sont sortis du système éducatif avant l'entrée au primaire (CITE 0).

**CITE 1 et CITE 2** : diplôme du cycle primaire ou du 1er cycle du secondaire (collège, jusqu'à la fin de 3ème, ex : brevet des collèges), selon la Classification internationale type de l'éducation (*Unesco ; Isced 1 et 2 dans la version anglaise ; DG EMP, Guidance document. Monitoring and Evaluation of European Cohesion Policy - ESF*).

Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être pris en considération au même niveau dans la nomenclature CITE, même en l'absence de reconnaissance dans le pays d'accueil (exemple n°23 de la guidance CE).

**CITE 3 et CITE 4** : diplôme du 2ème cycle du secondaire (Lycée, ex : Bac, Bac pro, Bac techno, CAP, BEP), diplôme du 2ème cycle post secondaire ne relevant pas du supérieur (formation courte entre 6 mois et 2 ans, ex : capacité en droit, DAEU), selon la Classification internationale type de l'éducation (*Unesco ; Isced 3 et 4 dans la version anglaise ; DG EMP, Guidance document. Monitoring and Evaluation of European Cohesion Policy - ESF*).

Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être pris en considération au même niveau dans la nomenclature CITE, même en l'absence de reconnaissance dans le pays d'accueil (exemple n°23 de la guidance CE).

**Emploi** : l'expression « emploi » comprend toutes les formes d'emploi (durable ou précaire), y compris les travailleurs indépendants (ex : créateurs d'entreprise, professions libérales, exploitants agricoles, patrons pêcheurs, artisans). L'emploi doit comporter une rémunération (salaire, profit...).

Les participants en emploi de courte durée qui sont inscrits comme demandeurs d'emploi en activité réduite auprès du service public de l'emploi doivent être considérés comme chômeurs (*DG EMP, Guidance document. Monitoring and Evaluation of European Cohesion Policy - ESF*).

Les participants qui aident un membre de la famille comme travailleur indépendant, doivent être considérés en emploi (aide familial). Les participants en congé maternité, congé paternité, arrêt maladie, congés... occupant un emploi doivent être considérés en emploi.

- La distinction entre **chômeur, inactif** et **participant**, se fonde sur les critères de recherche active d'emploi et de disponibilité dans les quinze jours (deux conditions nécessaires au statut de chômeur au sens de la Commission européenne).
- Une personne sortant d'une phase d'inactivité (études, période dédiée à l'activité familiale, projet personnel, éloignement du marché du travail), qui cherche activement du travail et est disponible dans les quinze jours, doit être considérée comme chômeuse même si elle n'est pas inscrite au service public de l'emploi.
- Les personnes sorties de formation sans emploi (exemple : jeunes diplômés), mais en recherche active d'emploi, sont considérés comme chômeurs.
- Les étudiants en stage sont considérés comme inactifs jusqu'au terme de leur stage, même s'ils perçoivent une gratification (qui n'est pas équivalent à une rémunération).

# Une Martinique Performante

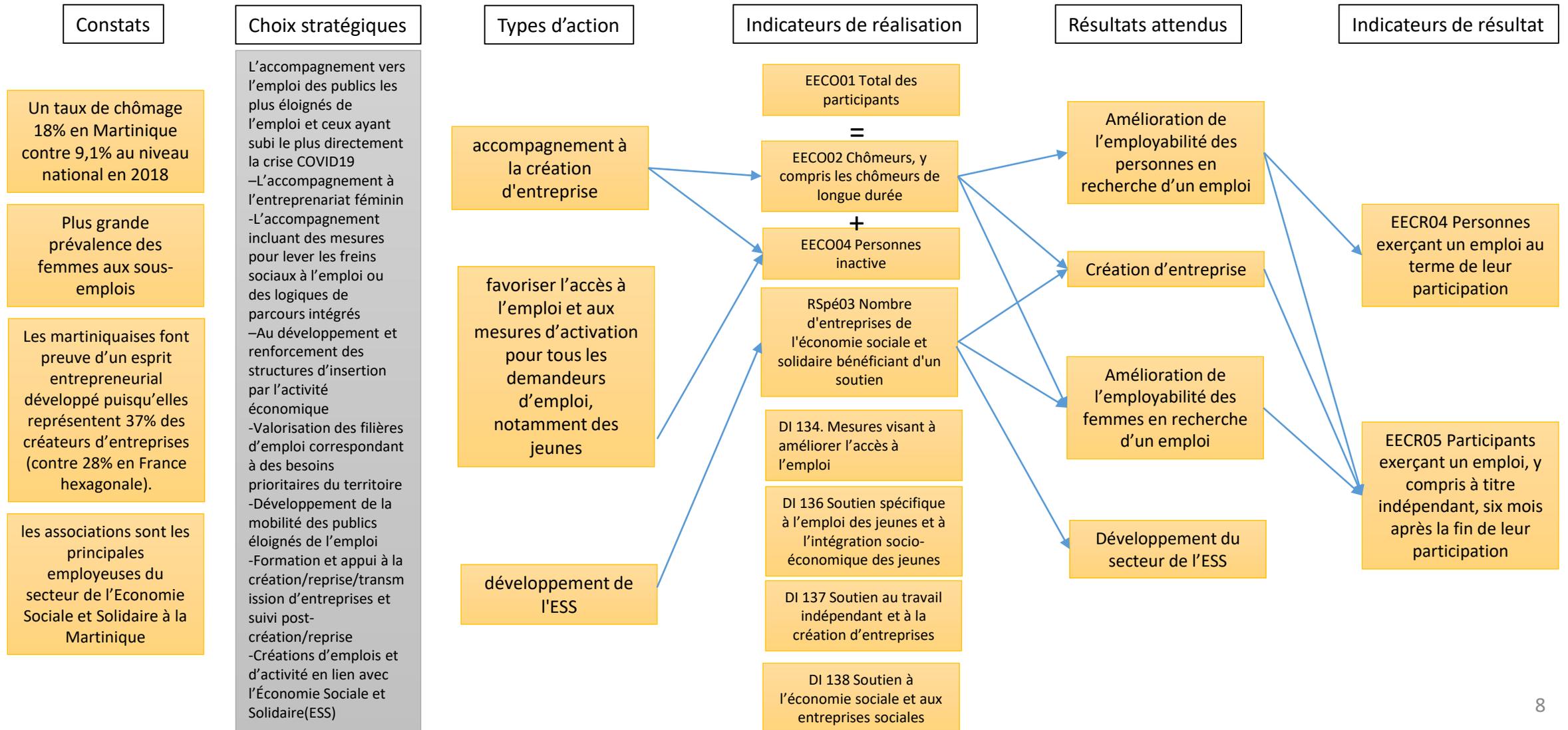
Priorité 7

FSE+



ESO4.1. Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale;

# ESO4.1. Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale;



ESO4.1. Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale;

## • Indicateurs Réalisations

Code	Nom	Définition	Unité	Valeur 2024	Valeur 2029
EECO02	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Participants se déclarant sans emploi, immédiatement disponibles pour travailler et cherchant activement un emploi au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+, qu'ils soient ou non-inscrits auprès du service public de l'emploi	Participants	117	2159
EECO04	Personnes inactives	Participants ne faisant pas partie du marché du travail au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+, ni en emploi, ni chômeur	Participants	7	323
EECO05	Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Participants ne faisant pas partie du marché du travail au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+, ni en emploi, ni chômeur Source : DG EMP - Boîte à outils sur les indicateurs communs dans le cadre du FSE +	Participants	29	539
EECO09	Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 5 à 8)	Personnes qui sont sorties du système éducatif avant l'entrée au primaire (CITE 0) ou ayant au plus atteint le 1er cycle de l'enseignement secondaire (CITE 1 à 2), au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+	Participants	39	790
RSpé03	Nombre d'entreprises de l'économie sociale et solidaire bénéficiant d'un soutien	Entreprises soutenues dans le cadre d'une action de développement de l'ESS	Entreprises	30	340

ESO4.1. Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale;

## • Indicateurs Résultat

Code	Nom	Définition	Unité	Valeur de référence	Valeur 2029
EECR04	Personnes exerçant un emploi au terme de leur participation	Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris indépendant (ex : création d'entreprise) à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+.	Participants	293	351
EECR05	Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant (ex : création d'entreprise) six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+	Participants	380	491

ESO4.1. Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale;

- Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
7	ESO4.1	FSE+	En transition	134. Mesures visant à améliorer l'accès à l'emploi	6 133 997,00
7	ESO4.1	FSE+	En transition	136. Soutien spécifique à l'emploi des jeunes et à l'intégration socio-économique des jeunes	4 175 000,00
7	ESO4.1	FSE+	En transition	137. Soutien au travail indépendant et à la création d'entreprises	4 270 000,00
7	ESO4.1	FSE+	En transition	138. Soutien à l'économie sociale et aux entreprises sociales	3 700 000,00
7	ESO4.1	FSE+	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	134. Mesures visant à améliorer l'accès à l'emploi	4 685 435,00
7	ESO4.1	Total			22 964 432,00

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Nombre total de participants

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

Cet indicateur est égal à la somme des situations sur le marché du travail (EECO02+EECO04+EECO05)

EECO04 - Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation

**Actions DOMO concernées**

accompagnement à la création reprise d'entreprise

favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les 2 dispositifs d'accompagnement de la création et reprise d'entreprise

Considérant sur la période 2014-2020: suivantes :

- **Le coût participants**

Il y a une grande variation dans le coût participant pour les opérations pouvant élargies à cet OS. coût unitaire est celui d'une moyenne des coûts unitaires par participant d'un accompagnement proposé pour un dispositif d'accompagnement dans la création d'entreprise: 15 964 euros/participant

nous obtenons les méthodes de calcul des cibles

4 270 000 € sont dédiés à une action pour les la création d'entreprise avec un taux de 60%

Les actions similaires mobiliseront 7 116 666,67 € soit 446 participants

Le coût participant pour les mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes est de 4 575€

10 308 997€ sont dédiés à une action pour les la création d'entreprise avec un taux de 60%

Les actions similaires mobiliseront soit 2 253 participants

La valeur de 2 925 participants est la cible à 2029

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanches 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance. La Martinique a toujours connue des démarrages lents donc pour la première année 25% de l'objectif annuel est retenu soit 136

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 136 participants

Valeur cible 2029 : 2 699 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant = Coût total des accompagnements / le nombre de participants

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Participants se déclarant sans emploi, immédiatement disponibles pour travailler et cherchant activement un emploi au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+, qu'ils soient ou non-inscrits auprès du service public de l'emploi

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

accompagnement à la création reprise d'entreprise  
favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des ratios par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les 2 dispositifs suivants : programme de formation professionnel jeunes et programme de formation adultes..

Considérant que 80% des participants de ce dispositif sont des chômeurs y compris des chômeurs de longue durée

Valeur cible = Valeur EEO01 \* 80%

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanches 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance.

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 117 participants

Valeur cible 2029 : 2 159 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Chômeurs; y compris chômeur de longue durée = participants x 80%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Participants ne faisant pas partie du marché du travail au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+, ni en emploi, ni chômeur

Source : DG EMP - Boîte à outils sur les indicateurs communs dans le cadre du FSE +

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

accompagnement à la création reprise d'entreprise  
favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des ratios par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les 2 dispositifs suivants : programme de formation professionnel jeunes et programme de formation adultes..

Considérant que 12% des participants de ce dispositif sont des personnes inactives

Valeur cible =  $ECCO01 * 12\%$

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanches 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance.

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 7 participants

Valeur cible 2029 : 323 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Chômeurs; y compris chômeur de longue durée = participants x 80%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personne salariée (congés compris), travailleur indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise, exploitant agricole, ou auto-entrepreneur) ou professions libérales, y compris les emplois aidés, les emplois de courte durée et intérim, aide-familial, âgés de 15 à 89 ans au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

EEO01

EEO04 - Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation

**Actions DOMO concernées**

accompagnement à la création reprise d'entreprise  
favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes  
Développement de l'ESS

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des ratios par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020

20% des participants sur 2014-2020 étaient des Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants

Valeur cible = EEO01 \* 20%

Donc la valeur cible pour 2029 est de 585

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanches 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance.

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 29 participants

Valeur cible 2029 : 539 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants = total participant x 20%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personnes ayant au plus atteint un niveau de formation relevant de l'enseignement supérieur de cycle court, de niveau licence, de niveau master, ou de niveau doctorat (CITE 5 à 8), au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

accompagnement à la création reprise d'entreprise  
favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes  
Développement de l'ESS

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des ratios par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020

27% des participants sur 2014-2020 étaient des Personnes Titulaires

Donc la valeur cible pour 2029 est de 790

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanches 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance.

#### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 39 participants

Valeur cible 2029 : 790 participants

#### ➔ Les ratios de référence utilisés

Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 5 à 8)  
= total participants x 27%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** nombre d'entreprises bénéficiant d'un projets de développement de l'ESS cofinancés par du FSE+

**Unité de mesure :** entreprises

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

**Actions DOMO concernées**  
Développement de l'ESS

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions de développement de l'ESS

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire pour les opérations collectives.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UNE ENTREPRISE= UNE OPERATION**

Dans le cadre d'une opération collective, l'ensemble des entreprises participant à l'opération seront comptabilisées.

- Si l'entreprise bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois
- Si l'entreprise sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des coûts moyen d'un dispositif type au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et des données constatées sur la programmation 2014-2020 sur un dispositif type.

Cette indicateur est impacté par des opérations individuelles de création et reprise d'activité dans le secteur de l'ESS, mais aussi par des opérations collectives d'accompagnement et consolidation de projets de création et de pérennisation d'entreprises ou de développement des compétences et formations des chefs d'entreprises dans le secteur de l'ESS.

Le coût moyen sur la période 2014-2020 est de 35k€

#### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 30 entreprises

Valeur cible 2029 : 340 entreprises

#### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût moyen = Coût total des accompagnements / le nombre d'entreprises

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant (ex : création d'entreprise) six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :** EECR06 - Participants exerçant un emploi 6 mois après le terme de leur participation

### Actions DOMO concernées

accompagnement à la création reprise d'entreprise  
favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête, rapportés au nombre total de participants recensés.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 293 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des ratios de la période 2014-2020

10% des participants exerçant un emploi au terme de leur participation sur la période 14-20.  
L'objectif est augmenté de 5 points

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :  
Total Participants x 15%

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 351 participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation = total participants x 10%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant (ex : création d'entreprise) six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :** EECR04 - Participants exerçant un emploi au terme de leur participation

### Actions DOMO concernées

accompagnement à la création reprise d'entreprise  
favoriser l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête, rapportés au nombre total de participants recensés.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 380 participants

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des ratios de la période 2014-2020

16% des participants exerçant un emploi 6 mois après le terme de leur participation  
L'objectif 14-20 est augmenté de 5 points

**Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :**  
**Total Participants x 21%**

Valeurs consolidées

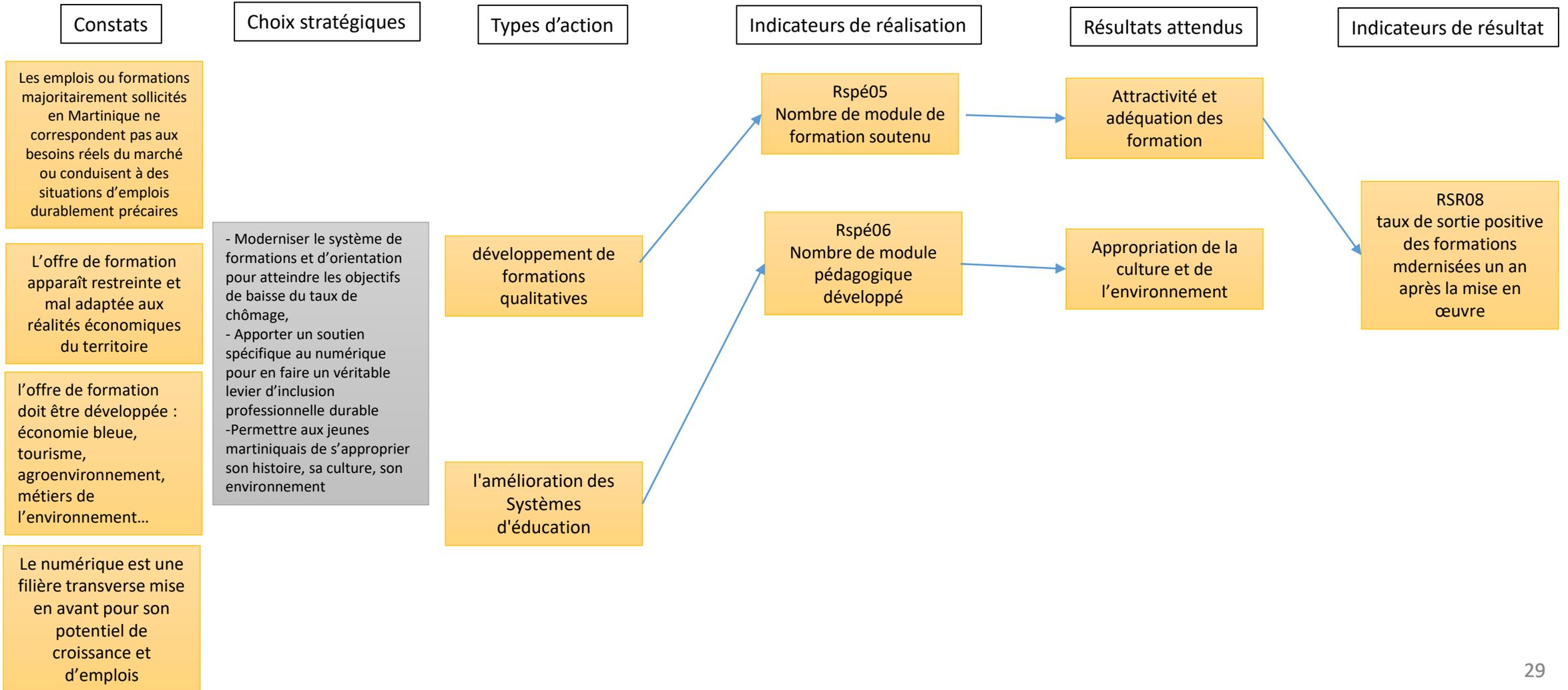
Valeur cible 2029 : 491 participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation = total participants x 13%

ESO4.5. Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages

# ESO4.5. Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages



ESO4.5. Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages

- Indicateurs Réalisations

Code	Nom	Définition	Unité	Valeur 2024	Valeur 2029
Rspé05	Nombre de modules de formation soutenus	Formations modernisées dans le cadre de la mise en œuvre du FSE	Formations	2	15
Rspé06	Nombre de module pédagogique développé	Modules pédagogiques modernisés dans le cadre de la œuvre du FSE	Modules pédagogiques	1	10

ESO4.5. Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages

## • Indicateurs Résultat

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de base ou de référence	Année de référence	Valeur cible (2029)
7	ESO4.5	FSE+	En transition	RSR08	taux de sortie positive des formations modernisées un an après la mise en œuvre	%	30,00	2021-2029	40,00

ESO4.5. Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages

## • Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
7	ESO4.5	FSE+	En transition	139. Mesures de modernisation et de renforcement des institutions et services du marché du travail pour évaluer et anticiper les besoins en compétences afin de garantir une aide en temps opportun et personnalisée	2 735 655,00
7	ESO4.5	FSE+	En transition	145. Soutien au développement des compétences numériques	2 735 655,00
7	ESO4.5	FSE+	En transition	148. Soutien à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance (hormis les infrastructures)	735 655,00
7	ESO4.5	FSE+	En transition	149. Soutien à l'enseignement primaire et secondaire (hormis les infrastructures)	2 000 000,00
7	ESO4.5	FSE+	En transition	150. Soutien à l'enseignement supérieur (hormis les infrastructures)	2 735 655,00
7	ESO4.5	Total			10 942 620,00

## 1 Présentation

**Définitions (AG) :** Nombre de modules de formation soutenus

**Unité de mesure :** modules

**Catégorie :** Spécifique

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Actions

Professionnalisation des acteurs de la formation

Améliorations de l'offre de formation : Création de support innovant, promotion des métiers sous tension et particulièrement du numérique, diagnostic, orientation, définition de parcours, développement d'ingénierie de formation autour du numérique Création de support, outils de promotion, ingénierie de formation,

Amélioration des systèmes d'orientation : Actions d'informations, définition de parcours, études, diagnostic territoriale sur les métiers en tension, action de communication et d'orientation sur les métiers en tension

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ impacter par toutes les actions en lien avec le développement du système de formation

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** La valeur de l'indicateur est la somme des modules modernisés ou dont les formateurs ont suivi une formation.

**Pièces justificatives à transmettre :** Le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur (rappel de la définition du champ de l'indicateur, qui inclut les administrations publiques et les organismes privés délivrant un service public).

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UNE FORMATION= UNE OPERATION**

**UN PARTICIPANT= une formation**

- Si l'administration dépose plusieurs opérations, on ne l'enregistre qu'une seule fois

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** Il n'y a pas de dispositif similaire soutenu sur la période 2014-2020.

Le coût moyen de développement d'un module de formation est estimé à 75 000 euros  
La formation de formateur est évaluée à 25 000 euros avec en moyenne 6 formateurs par modules soit 225 000 euros  
Ce type d'action couvre 83% de l'enveloppe

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 2 modules  
Valeur cible 2029 : 15 modules

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Sans objet

## 1 Présentation

**Définitions (AG) :** Nombre de modules pédagogique soutenus

**Unité de mesure :** modules

**Catégorie :** Spécifique

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Actions

Accompagnent du système éducatif dans sa digitalisation (en complémentarité avec les dispositifs étatiques et du plan de relance), en particulier dans les activités périscolaires mise en place par les collectivités,

Actions permettant aux élèves de s'approprier leur histoire et leur culture, (ingénierie pédagogique innovante, développement et diffusion de support pédagogique, formation des formateurs...)

Actions permettant aux élèves de s'approprier leur environnement géographique Caraïbes et Europe (ingénierie pédagogique innovante, développement et diffusion de support pédagogique, formation des formateurs, développement des classes Europes...)

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ impacter par toutes les actions en lien avec le système éducatif

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** La valeur de l'indicateur est la somme des modules modernisés.

**Pièces justificatives à transmettre :** Le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur (rappel de la définition du champ de l'indicateur, qui inclut les administrations publiques et les organismes privés délivrant un service public).

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE :** un module pédagogique= UNE OPERATION

- Si l'administration dépose plusieurs opérations, on ne l'enregistre qu'une seule fois

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** Il n'y a pas de dispositif similaire soutenu sur la période 2014-2020.

la dépense moyenne par élève ou étudiant, tous niveaux confondus, est de 8 920 euros. Mais elle varie fortement suivant le niveau d'enseignement : de 7 110 euros pour un élève scolarisé en préélémentaire, jusqu'à 15 710 euros pour un étudiant de classe préparatoire aux grandes écoles

Une classe est composé de 30 élève en moyenne. La mise ne œuvre d'un module pédagogique est de 1 338 000,00 pour une classe Europe ou caraïbes sur 5 ans

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 1 module

Valeur cible 2029 : 15 modules

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Sans objet

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** ratio entre le nombre de personne à la recherche d'une formation, en formation, à la recherche d'un emploi, ou exerçant un emploi y compris indépendant à la sortie d'une formation et le nombre de personnes chômeurs y compris chômeurs de longue durée plus les personnes inactives à l'entrée.

**Unité de mesure :** %

**Catégorie :** spécifique

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

- Professionnalisation des acteurs de la formation

Améliorations de l'offre de formation : Création de support innovant, promotion des métiers sous tension et particulièrement du numérique, diagnostic, orientation, définition de parcours, développement d'ingénierie de formation autour du numérique Création de support, outils de promotion, ingénierie de formation,

Amélioration des systèmes d'orientation : Actions d'informations, définition de parcours, études, diagnostic territoriale sur les métiers en tension, action de communication et d'orientation sur les métiers en tension ...

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête un an après la mise en œuvre des actions.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 30%

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : objectif qualitatif

40%

Le faible taux de sortie positive n'est pas lié qu'à la qualité du module, il existe de nombreux freins.

Valeurs consolidées

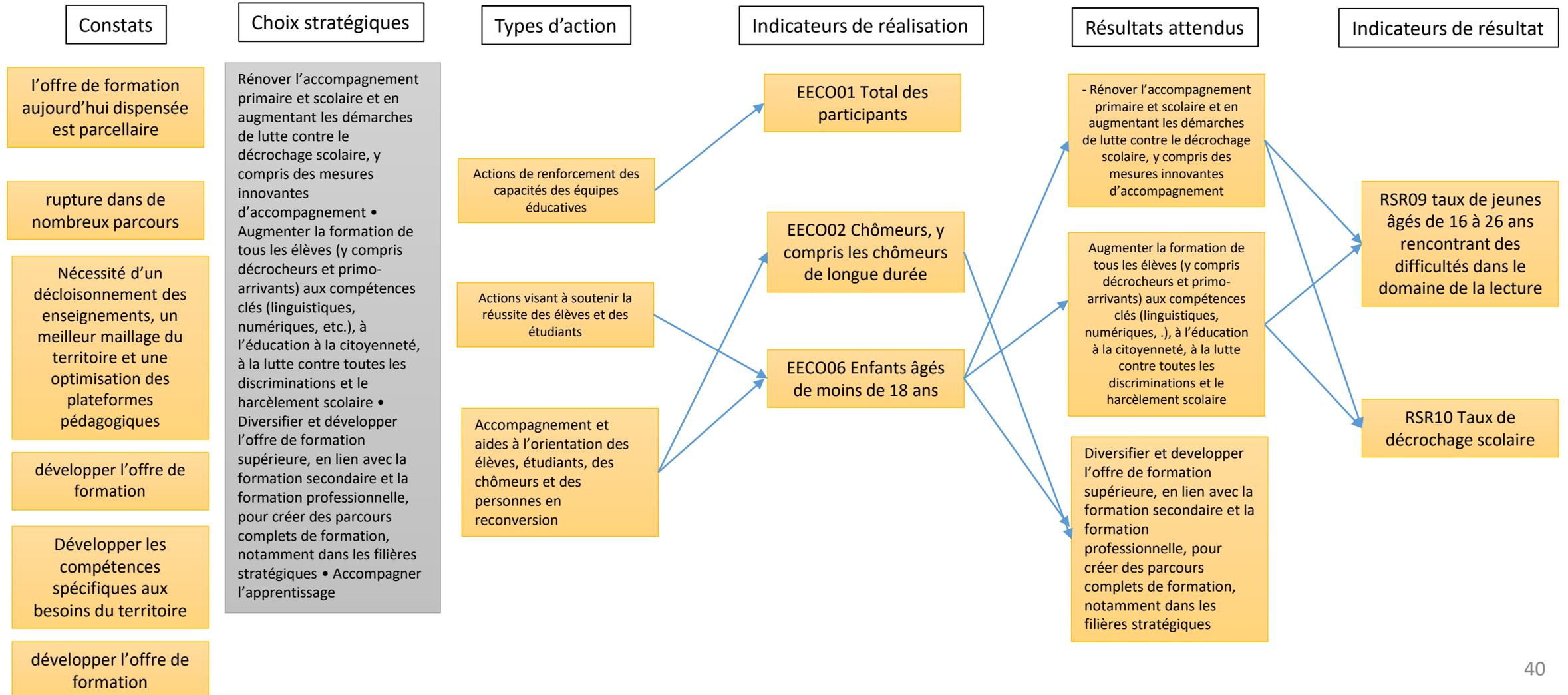
Valeur cible 2029 : 40%

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation = total participants x 10%

ESO4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées

# ESO4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées



ESO4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées

- Indicateurs Réalisations

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)
7	ESO4.6	FSE+	En transition	EECO06	Enfants âgés de moins de 18 ans	personnes	156,00	2 200,00

ESO4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées

## • Indicateurs Résultat

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de base ou de référence	Année de référence	Valeur cible (2029)	Source des données	Commentaires
7	ESO4.6	FSE+	En transition	RSR09	taux de jeunes âgés de 16 à 26 ans rencontrant des difficultés dans le domaine de la lecture	%	30,00	2019-2029	25,00	Données de la journée défense et citoyenneté	
7	ESO4.6	FSE+	En transition	RSR10	Taux de décrochage scolaire	%	30,00	2019-2029	20,00	DGESCO	

ESO4.6 Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées

## • Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
7	ESO4.6	FSE+	En transition	149. Soutien à l'enseignement primaire et secondaire (hormis les infrastructures)	5 700 000,00
7	ESO4.6	FSE+	En transition	150. Soutien à l'enseignement supérieur (hormis les infrastructures)	5 700 000,00
7	ESO4.6	FSE+	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	149. Soutien à l'enseignement primaire et secondaire (hormis les infrastructures)	1 000 000,00
7	ESO4.6	FSE+	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	150. Soutien à l'enseignement supérieur (hormis les infrastructures)	1 000 000,00
7	ESO4.6	Total			13 400 000,00

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personnes âgées de moins de 18 ans au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Actions

- Actions visant à soutenir la réussite des élèves et des étudiants
- Soutien aux devoirs
- Actions de formation aux compétences clés (linguistiques, numériques.), à l'éducation à la citoyenneté, à la lutte contre toutes les discriminations et le harcèlement scolaire pour tous les élèves y compris les décrocheurs et les primo-arrivants
- Accompagnement et aides à l'orientation

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** Ce type d'action n'était pas soutenue sur le 14-20

L'objectif est de faire baisser le décrochage scolaire de 0,5 points: il faut donc accompagner 2 200 jeunes de moins de 18 ans

La valeur de 2 200 participants est la cible à 2029

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanche 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance. La Martinique a toujours connue des démarrage lent donc pour la première année 25% de l'objectif annuel est retenu soit 156

#### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 156 participants  
Valeur cible 2029 : 2 200 participants

#### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant= Coût total des accompagnements/ le nombre de participants

## 1 Présentation

**Définitions (CTM) :** les tests effectués lors de la Journée défense et citoyenneté évaluent la performance de chaque participant selon trois critères : la connaissance du vocabulaire, l'automatisme de la lecture, mais aussi les traitements complexes, soit la compréhension de l'écrit..

**Unité de mesure :** %

**Catégorie :** spécifique

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

- Actions visant à soutenir la réussite des élèves et des étudiants
- Soutien aux devoirs
- Actions de formation aux compétences clés (linguistiques, numériques.), à l'éducation à la citoyenneté, à la lutte contre toutes les discriminations et le harcèlement scolaire pour tous les élèves y compris les décrocheurs et les primo-arrivants
- Accompagnement et aides à l'orientation

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête un an après la mise en œuvre des actions.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 30%

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : objectif qualitatif  
25%

L'objectif est de rattraper le niveau national qui est de 11,8%

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 25%

➔ Les ratios de référence utilisés

## 1 Présentation

**Définitions (CTM) :** jeunes qui sortent annuellement du système de formation initiale sans diplôme

**Unité de mesure :** %

**Catégorie :** spécifique

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

- Actions visant à soutenir la réussite des élèves et des étudiants
- Soutien aux devoirs
- Actions de formation aux compétences clés (linguistiques, numériques.), à l'éducation à la citoyenneté, à la lutte contre toutes les discriminations et le harcèlement scolaire pour tous les élèves y compris les décrocheurs et les primo-arrivants
- Accompagnement et aides à l'orientation

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête un an après la mise en œuvre des actions.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 30%

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : objectif qualitatif

20%

L'objectif national est de 10%

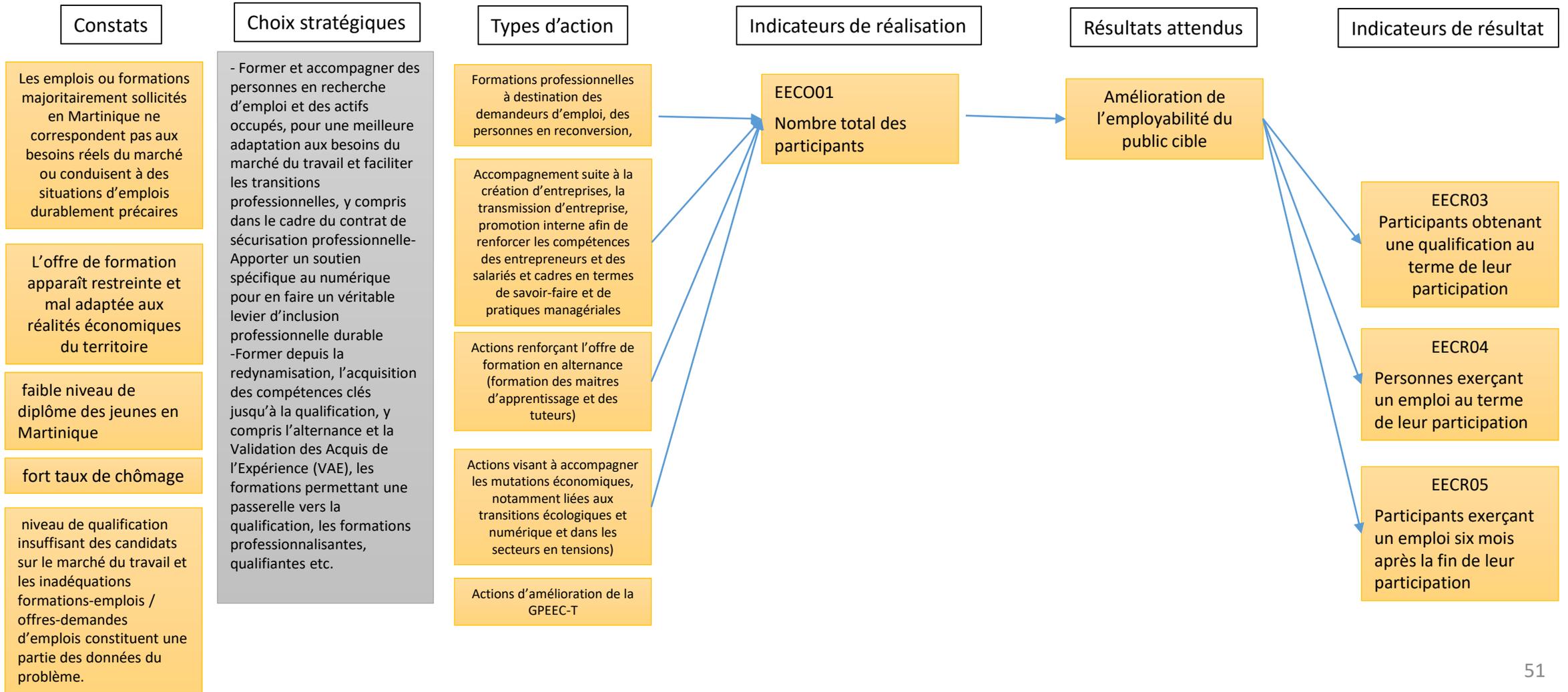
Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 20%

➔ Les ratios de référence utilisés

ESO4.7 promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

# ESO4.7 promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle



ESO4.7 promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

- Indicateurs Réalisations

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)
7	ESO4.7	FSE+	En transition	EECO01	Nombre total des participants	personnes	146	2 925

ESO4.7 promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

## • Indicateurs Résultats

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de base ou de référence	Année de référence	Valeur cible (2029)
7	ESO4.7	FSE+	En transition	EECR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	personnes	568,00	2021-2029	1 200,00
7	ESO4.7	FSE+	En transition	EECR04	Personnes exerçant un emploi au terme de leur participation	personnes	10,00	2021-2029	100,00
7	ESO4.7	FSE+	En transition	EECR05	Participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	personnes	10,00	2021-2029	100,00

ESO4.7 promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

- Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
7	ESO4.7	FSE+	En transition	151. Soutien à l'éducation des adultes (hormis les infrastructures)	12 975 383,00
7	ESO4.7	FSE+	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	151. Soutien à l'éducation des adultes (hormis les infrastructures)	3 000 000,00
7	ESO4.7	Total			15 975 383,00

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Nombre total de participants

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

Cet indicateur est égal à la somme des situations sur le marché du travail (EECO02+EECO04+EECO05)

EECO04 - Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation

**Actions DOMO concernées**

Formations professionnelles à destination des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion

Accompagnement suite à la création d'entreprises, la transmission d'entreprise, promotion interne afin de renforcer les compétences des entrepreneurs et des salariés et cadres en termes de savoir-faire et de pratiques managériales

Actions renforçant l'offre de formation en alternance (formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs)

Actions visant à accompagner les mutations économiques, notamment liées aux transitions écologiques et numérique et dans les secteurs en tensions)

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les 2 dispositifs suivants : programme de formation professionnel jeunes et programme de formation adultes.

Considérant sur la période 2014-2020: suivantes :

- **Programme de formation jeune :** 4 008 348€ de coût total, avec 446 participants donc un coût participant de 8 987€,
- **Programme de formation adulte :** 3 903 878 € de coût total, 1 135 participants € donc un coût participant de 3 439€,

nous obtenons les méthodes de calcul des cibles

**6 626 984,13 € sont dédiés à une action pour les jeunes soit 737 participants**

Les actions similaires aux actions pour les adultes mobiliseront 9 523 809€ soit 2 925 participants

La valeur de 2 925 participants est la cible à 2029

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanches 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance. La Martinique a toujours connue des démarrages lents donc pour la première année 25% de l'objectif annuel est retenu soit 146

### Valeurs consolidées

**Valeur intermédiaire 2024 : 146 participants**

**Valeur cible 2029 : 2 925 participants**

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant = Coût total des accompagnements / le nombre de participants

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE

**Catégorie :** commun

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

- Formations professionnelles à destination des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion

Accompagnement suite à la création d'entreprises, la transmission d'entreprise, promotion interne afin de renforcer les compétences des entrepreneurs et des salariés et cadres en termes de savoir-faire et de pratiques managériales

Actions renforçant l'offre de formation en alternance (formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs)

Actions visant à accompagner les mutations économiques, notamment liées aux transitions écologiques et numérique et dans les secteurs en tensions)

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête, rapportés au nombre total de participants recensés.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 293 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des ratios de la période 2014-2020

10% des participants exerçant un emploi au terme de leur participation

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :

Total Participants x 10%+ valeur de base

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 300 participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation= total participants x 10%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant (ex : création d'entreprise) six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :** EECR06 - Participants exerçant un emploi 6 mois après le terme de leur participation

### Actions DOMO concernées

- Formations professionnelles à destination des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion

Accompagnement suite à la création d'entreprises, la transmission d'entreprise, promotion interne afin de renforcer les compétences des entrepreneurs et des salariés et cadres en termes de savoir-faire et de pratiques managériales

Actions renforçant l'offre de formation en alternance (formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs)

Actions visant à accompagner les mutations économiques, notamment liées aux transitions écologiques et numérique et dans les secteurs en tensions)

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête, rapportés au nombre total de participants recensés.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 293 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des ratios de la période 2014-2020

10% des participants exerçant un emploi au terme de leur participation

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :

Total Participants x 10%+ valeur de base

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 586 participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation= total participants x 10%

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant (ex : création d'entreprise) six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :** EECR06 - Participants exerçant un emploi 6 mois après le terme de leur participation

### Actions DOMO concernées

- Formations professionnelles à destination des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion

Accompagnement suite à la création d'entreprises, la transmission d'entreprise, promotion interne afin de renforcer les compétences des entrepreneurs et des salariés et cadres en termes de savoir-faire et de pratiques managériales

Actions renforçant l'offre de formation en alternance (formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs)

Actions visant à accompagner les mutations économiques, notamment liées aux transitions écologiques et numérique et dans les secteurs en tensions)

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête, rapportés au nombre total de participants recensés.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 293 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des ratios de la période 2014-2020

10% des participants exerçant un emploi au terme de leur participation

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :

Total Participants x 10%+ valeur de base

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 586 participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation= total participants x 10%

# Une Martinique Inclusive

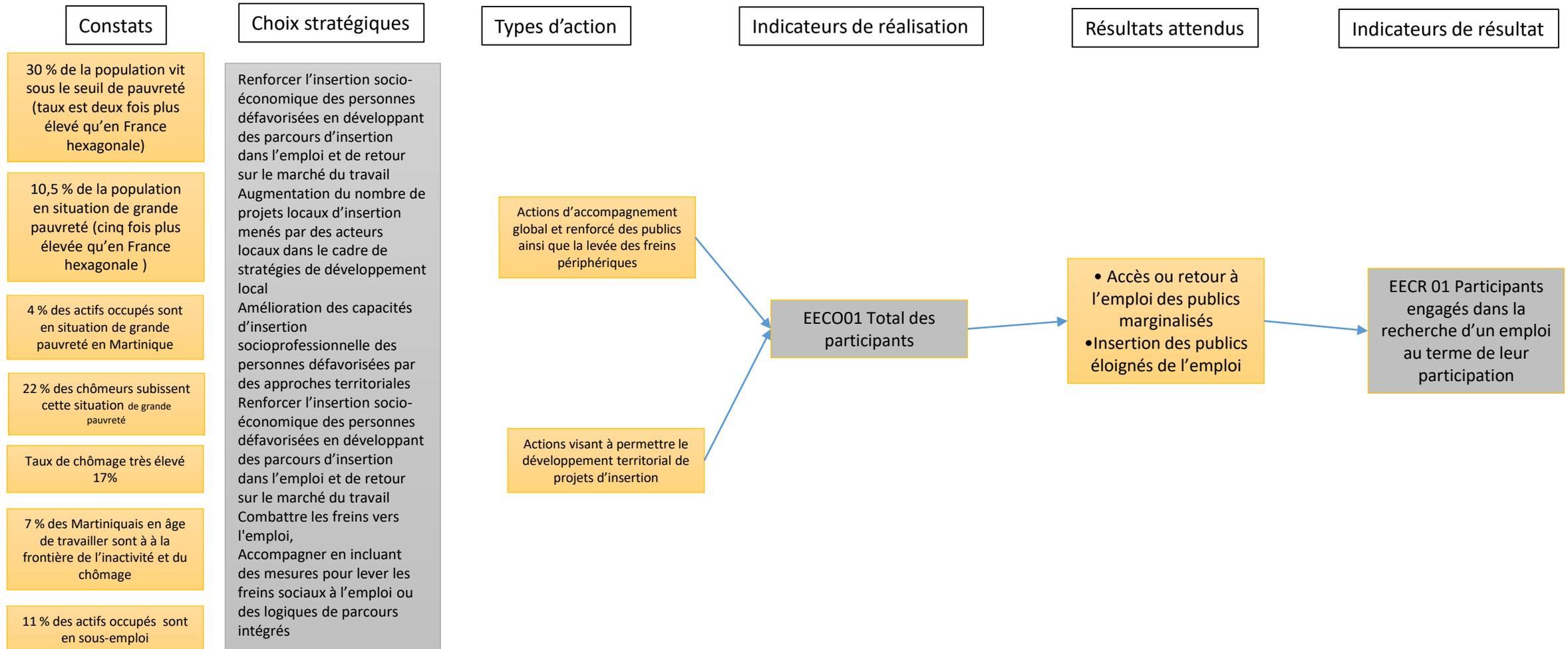
Priorité 8

FSE+



**OS 4.8: favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés**

# OS 4.8: favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés



## OS 4.8: favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

- Indicateurs Réalisations

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)
8	ESO4.8	FSE+	En transition	EECO01	Nombre total des participants	personnes	250,00	3 500,00

## OS 4.8: favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

- Indicateurs Résultat

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de base ou de référence	Année de référence	Valeur cible (2029)	Source des données
8	ESO4.8	FSE+	En transition	EECR01	Participant s engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	personnes	2 297,00	2021-2029	4 750,00	enquête participants

## OS 4.8: favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

- Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
8	ESO4.8	FSE+	En transition	153. Parcours d'insertion dans l'emploi et de retour sur le marché du travail pour les personnes défavorisées	20 991 080,00
8	ESO4.8	FSE+	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	153. Parcours d'insertion dans l'emploi et de retour sur le marché du travail pour les personnes défavorisées	4 281 112,30
8	ESO4.8	Total			25 272 192,30

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Nombre total de participants

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

Cet indicateur est égal à la somme des situations sur le marché du travail (ECCO02+ECCO04+ECCO05)

ECCO04 - Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation

**Actions DOMO concernées**

Actions d'accompagnement global et renforcé des publics ainsi que la levée des freins périphériques

Actions visant à permettre le développement territorial de projets d'insertion

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021 2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014 2020 sur les 2 dispositifs suivants :

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 250 participants

Valeur cible 2029 : 3 500 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant= Coût total des accompagnements/ le nombre de participants

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personnes inactives à l'entrée dans l'opération, en recherche active d'emploi à la sortie immédiate de l'opération.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** indicateur de résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :** EECR06 - Participants exerçant un emploi 6 mois après le terme de leur participation

### Actions DOMO concernées

- Actions d'accompagnement global et renforcé des publics ainsi que la levée des freins périphériques

Actions visant à permettre le développement territorial de projets d'insertion

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** extrapolation à partir des résultats d'enquête, rapportés au nombre total de participants recensés.

**Pièces justificatives à transmettre :** il est recommandé de s'appuyer sur la méthode d'enquête commune définie au niveau national (échantillon, questionnaire, etc.). Base de données recueillies au titre des réponses à l'enquête et méthodologie suivie.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non pertinent dans le cas d'une enquête par échantillonnage.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 293 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des ratios de la période 2014-2020

10% des participants exerçant un emploi au terme de leur participation

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :

Total Participants x 10%+ valeur de base

Valeurs consolidées

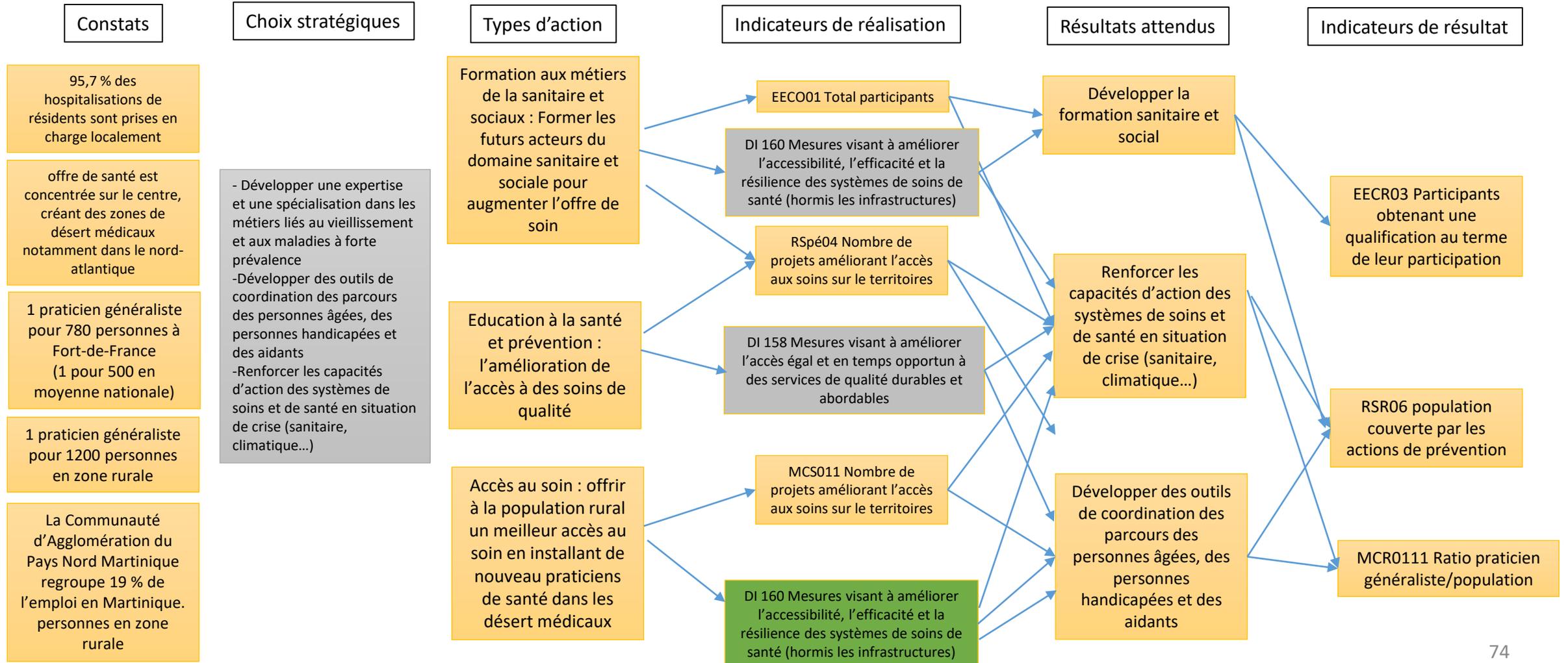
Valeur cible 2029 : 586 participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Participants exerçant un emploi au terme de leur participation= total participants x 10%

ESO4.11. Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée

**ESO4.11. Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée**



ESO4.11. Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée

## • Indicateurs Réalisations

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)
8	ESO4.11	FSE+	En transition	EECO01	Nombre total des participants	personnes	100,00	500,00
8	ESO4.11	FSE+	En transition	RSpé04	Nombre de projets améliorant l'accès aux soins sur le territoires	Projets	5,00	13,00

ESO4.11. Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée

- Indicateurs Résultat

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de base ou de référence	Année de référence	Valeur cible (2029)
8	ESO4.11	FSE+	En transition	EECR03	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	personnes	528,00	2021-2029	578,00
8	ESO4.11	FSE+	En transition	RSR06	population couverte par les actions de prévention	Personnes	0,00	2022-2029	5 000,00

ESO4.11. Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée

## • Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
8	ESO4.11	FSE+	En transition	158. Mesures visant à améliorer l'accès égal et en temps opportun à des services de qualité durables et abordables	2 660 000,00
8	ESO4.11	FSE+	En transition	160. Mesures visant à améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé (hormis les infrastructures)	13 870 000,00
8	ESO4.11	FSE+	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	161. Mesures visant à améliorer l'accès aux soins de longue durée (hormis les infrastructures)	4 302 573,70
8	ESO4.11	Total			20 832 573,70

## 1 Présentation



**Définitions (UE) :** Nombre total de participants

Source : *annexe 1 du règlement n°1304/2013.*

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Formation aux métiers de la sanitaire et sociaux : Former les futurs acteurs du domaine sanitaire et sociale pour augmenter l'offre de soin

Education à la santé et prévention : l'amélioration de l'accès à des soins de qualité

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

### Méthode retenue pour la fixation des valeurs :

Extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les dispositifs : formation de.

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 100 participants

Valeur cible 2029 : 500 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût total éligible divisé par le coût unitaire estimé sur la base de l'appel d'offres du Programme régional de Formation.

## 1 Présentation



**Définitions (CTM) :** Nombre de projets améliorant l'accès aux soins sur le territoires

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Formation aux métiers de la sanitaire et sociaux : Former les futurs acteurs du domaine sanitaire et sociale pour augmenter l'offre de soin

Education à la santé et prévention : l'amélioration de l'accès à des soins de qualité

Accès au soin : offrir à la population rural un meilleur accès au soin en installant de nouveau praticiens de santé dans les désert médicaux

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

### Méthode retenue pour la fixation des valeurs :

Extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les dispositifs .:

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 5 projets

Valeur cible 2029 : 13 projets

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût total éligible divisé par le coût unitaire estimé sur la base de l'appel d'offres du Programme régional de Formation.

## 1 Présentation



**Définitions (UE) :** personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participants

**Catégorie :** commun

**Type :** résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :** EECO02 - Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée

### Actions DOMO concernées

Formation aux métiers de la sanitaire et sociaux : Former les futurs acteurs du domaine sanitaire et sociale pour augmenter l'offre de soin

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** addition du nombre de participants. Données calculées dans le SI via les modules participants.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

Saisie des données dans le SI, soit à partir du formulaire d'entrée et de sortie renseigné par l'opérateur avec le participant (méthode recommandée), soit directement.

- Le formulaire n'est pas conservé dans la mesure où il ne constitue pas une preuve d'éligibilité.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

### **PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Valeur de base :** \_ participants

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :**

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : X XXX participants

➔ Les ratios de référence utilisés

Non pertinent.

## Présentation

Définitions (CTM) : Population bénéficiant d'une action de prévention dans le cadre de la mise en œuvre du FSE+

Unité de mesure : bénéficiaire

Catégorie : spécifique

Type : résultat

Lien avec d'autres indicateurs :

### Actions DOMO concernées

Education à la santé et prévention : l'amélioration de l'accès à des soins de qualité  
Accès au soin : offrir à la population rural un meilleur accès au soin en installant de nouveau praticiens de santé dans les désert médicaux

### Justification de l'indicateur :

## Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur : addition du nombre de participants. Données calculées dans le SI via les modules participants CO01=MSCR013.

Pièces justificatives à transmettre : saisie des données dans le SI, soit à partir du formulaire d'entrée et de sortie renseigné par l'opérateur avec le participant (méthode recommandée), soit directement.

- Le formulaire n'est pas conservé dans la mesure où il ne constitue par une preuve d'éligibilité.

Risque et méthode de prise en compte des doublons : oui ;

### Principe : un participant = une opération = un bénéficiaire

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 0 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : Il n'y a d'opération similaire sur la période 2014-2020

Objectif de la CTM sur la base du montant mobilisable.

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 5 000 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté soit 96 400 personnes, plus de 5 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire (source Banque Alimentaire) l'objectif est d'accompagner 33% d'entre eux dans un dispositif complémentaire aux dispositifs nationaux et les dispositifs « classiques » de la collectivité

## Présentation

**Définitions (CTM) :** Nombre de praticiens généralistes par rapport à la population

**Unité de mesure :** bénéficiaire

**Catégorie :** spécifique

**Type :** résultat

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Formation aux métiers de la sanitaire et sociaux : Former les futurs acteurs du domaine sanitaire et sociale pour augmenter l'offre de soin

Accès au soin : offrir à la population rural un meilleur accès au soin en installant de nouveau praticiens de santé dans les désert médicaux

**Justification de l'indicateur :** indicateur associé aux actions d'attribution d'une aide alimentaire



## Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** Valeur fournie par l'ARS, nombre de praticiens généralistes/ la population martiniquaise.

**Pièces justificatives à transmettre :**

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**Principe : un participant = une opération = un bénéficiaire**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+ .

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 0 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données collectées sur des dispositifs du secours catholique.

Considérant une maquette UE de 950 k€ et un taux de cofinancement publique à 98%, on obtient un coût total pour l'action de **1 283 783,78€**.

Cette action couvre deux types de dispositifs :

- **Aide alimentaire, le dispositif peut être complété par une participation à des ateliers**: 380 000 € de FSE+ soit 513 513,51€ de coût total; coût unitaire du panier 20€/semaine; coût bénéficiaire 1 040 € sur un an soit a enveloppe constante 71 bénéficiaires/an. 30% des bénéficiaires sortent du dispositif par an donc sur 7 ans il y aura 198 bénéficiaires
- **Aide matérielle le dispositif peut être complété par une participation à des ateliers** : 600 000 € de FSE+ ; coût unitaire de 500€ ; 40% des bénéficiaires de l'aide alimentaire bénéficient aussi de l'aide matérielle soit 1 462 bénéficiaires sur 7 ans

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :

**1 462+198= 1 659 bénéficiaires**

Valeurs consolidées

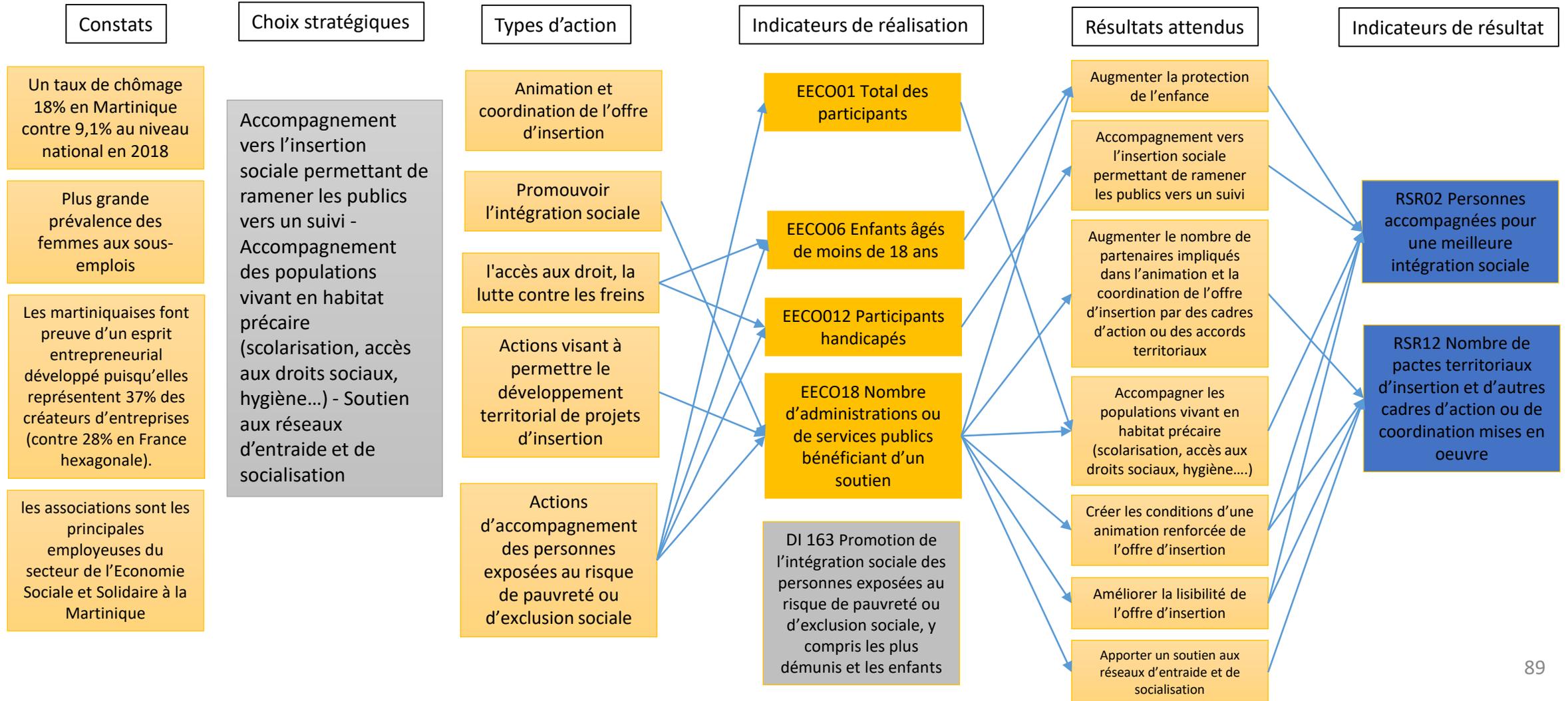
Valeur cible 2029 : 1 659 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté soit 96 400 personnes, plus de 5 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire (source Banque Alimentaire) l'objectif est d'accompagner 33% d'entre eux dans un dispositif complémentaire aux dispositifs nationaux et les dispositifs « classiques » de la collectivité

ESO4.12. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

# ESO4.12. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants



ESO4.12. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

## • Indicateurs de Réalisation

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire (2024)	Valeur cible (2029)
8	ESO4.12	FSE+	En transition	EECO01	Nombre total des participants	personnes	500,00	3 500,00
8	ESO4.12	FSE+	En transition	EECO06	Enfants âgés de moins de 18 ans	personnes	100,00	350,00
8	ESO4.12	FSE+	En transition	EECO12	Participants handicapés	personnes	50,00	120,00
8	ESO4.12	FSE+	En transition	EECO18	Nombre d'administrations ou de services publics bénéficiant d'un soutien	entités	1,00	4,00

ESO4.12. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

## • Indicateurs Résultat

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	ID	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de base ou de référence	Année de référence	Valeur cible (2029)	Source des données
8	ESO4.12	FSE+	En transition	RSR02	Personnes accompagnées pour une meilleure intégration sociale	Personnes	0	2022-2029	4000	enquête participant auprès des porteurs
8	ESO4.12	FSE+	En transition	RSR12	Nombre de pactes territoriaux d'insertion et d'autres cadres d'action ou de coordination mises en oeuvre	Unité	0,00	2022-2029	3,00	AG, extrait des dossiers

ESO4.12. Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants

- Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
8	ESO4.12	FSE+	En transition	163. Promotion de l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les plus démunis et les enfants	2 850 000,00
8	ESO4.12	Total			2 850 000,00

## 1 Présentation



**Définitions (UE) :** Nombre total de participants

Source : *annexe 1 du règlement n°1304/2013.*

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Action -

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

### Méthode retenue pour la fixation des valeurs :

Extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données participants constatées sur la programmation 2014-2020 sur les dispositifs.

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 :  
Valeur cible 2029 :

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût total éligible divisé par le coût unitaire estimé sur la base de l'appel d'offres du Programme régional de Formation.

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personnes âgées de moins de 18 ans au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** Ce type d'action n'était pas soutenue sur le 14-20

#### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 156 participants  
Valeur cible 2029 : 2 200 participants

#### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant= Coût total des accompagnements/ le nombre de participants

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Personne reconnue « handicapée » par les définitions nationales, au 1er jour de l'intervention soutenue par le FSE+.

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Actions

-

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** Ce type d'action n'était pas soutenue sur le 14-20

### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : participants

Valeur cible 2029 : participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant= Coût total des accompagnements/ le nombre de participants

## 1 Présentation

**Définitions (UE) :** Nombre d'administrations et de services publics soutenus

**Unité de mesure :** participant

**Catégorie :** commun

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :**

### Actions DOMO concernées

Actions

-

**Justification de l'indicateur :** indicateur FSE+ associé aux actions d'accompagnement de participants.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** renseignement par le porteur des informations relatives à l'entrée et à la sortie immédiate du participant de l'opération et contrôle par le gestionnaire lors du contrôle de service fait.

**Pièces justificatives à transmettre :** le gestionnaire s'assure auprès de l'opérateur de la bonne application des modalités de saisie, prise en compte et justification de l'indicateur. Il est fortement recommandé que l'opérateur remplisse lui-même le formulaire avec le participant.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** oui ;

**PRINCIPE : UN PARTICIPANT = UNE OPERATION = UN BENEFICIAIRE**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+.
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** Ce type d'action n'était pas soutenue sur le 14-20

L'objectif est de faire baisser le décrochage scolaire de 0,5 points: il faut donc accompagner 2 200 jeunes de moins de 18 ans

La valeur de 2 200 participants est la cible à 2029

Les valeurs 2024 sont calculées en prenant en compte deux années blanche 2021 et 2022 et un démarrage tardif car il reste des crédits sur le FSE 2014-2020 en divisant par 5 la valeur cible 2029 seul l'année 2024 contribue à la performance. La Martinique a toujours connue des démarrage lent donc pour la première année 25% de l'objectif annuel est retenu soit 156

#### Valeurs consolidées

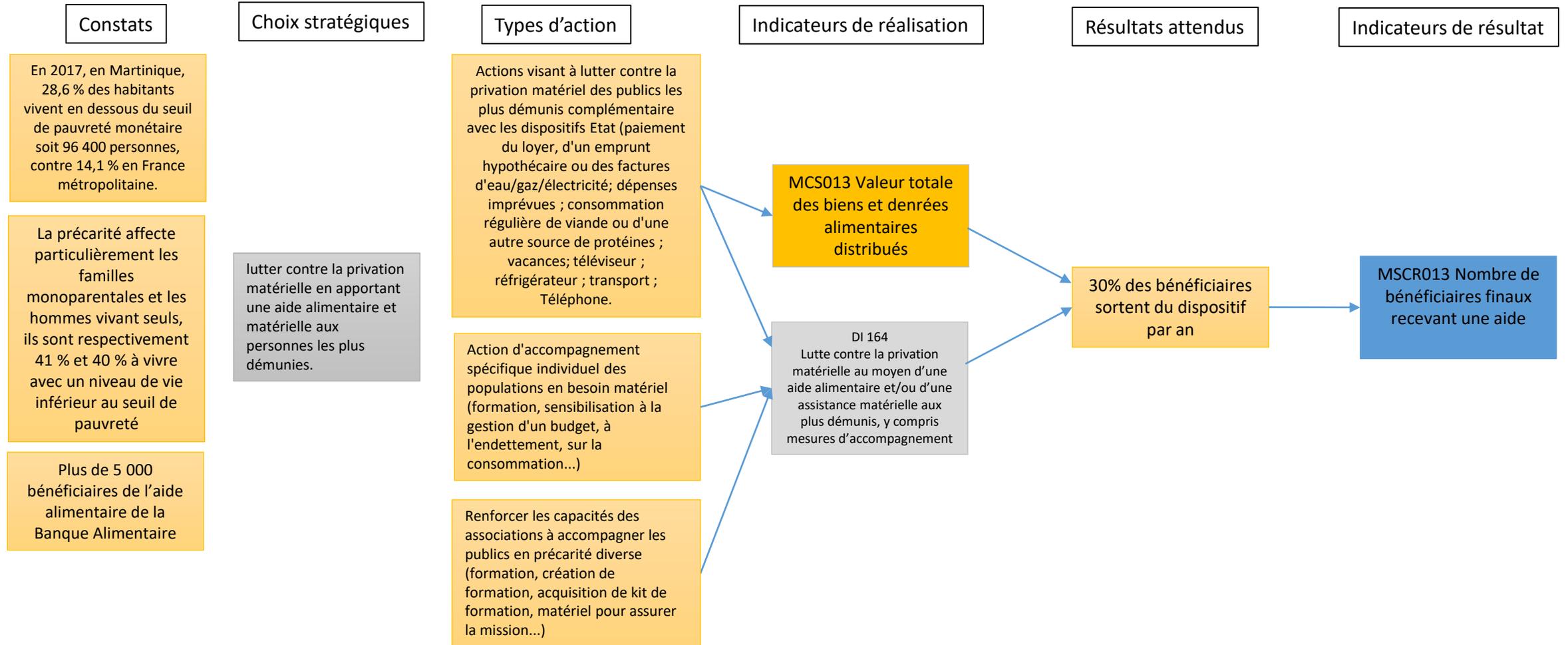
Valeur intermédiaire 2024 : participants  
Valeur cible 2029 : participants

#### ➔ Les ratios de référence utilisés

Coût participant= Coût total des accompagnements/ le nombre de participants

ESO 4.13. Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale

# ESO 4.13. Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale



ESO 4.13. Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale

- Indicateurs Réalisations

Code	Nom	Définition	Unité	Valeur 2024	Valeur 2029
EMCO01	Valeur totale des biens et denrées alimentaires distribués	La distribution alimentaire permet de gérer l'urgence et de satisfaire le besoin élémentaire de se nourrir, tout en donnant à tous le droit à une alimentation de qualité et équilibrée. Il s'agit en effet d'une aide d'urgence attribuée gratuitement ou à un prix symbolique. La distribution alimentaire peut prendre différentes formes : paniers, repas chauds, repas partagés, sandwiches, soupes... Aide matérielle correspond à des dépenses de loyers, les factures d'eau, d'énergie et la mobilité mais plus particulièrement à l'attribution de bien tel que réfrigérateur, four, table de cuisson... Dans cette indicateur est comptabilisé la valorisation des aides alimentaires, et la valeur des biens attribués aux bénéficiaires	Euro	200 000 €	<b>1 027 027 €</b>

- Méthode retenue pour la fixation des valeurs : 80% de la dotation sera attribué à l'aide alimentaire et à la distribution de bien

## ESO 4.13. Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale

### • Indicateurs Résultat

Code	Nom	Définition	Unité	Valeur de référence	Valeur 2029
EMCRO1	Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide alimentaire	Nombre de personnes bénéficiant de l'aide alimentaire ou/et matériel	Participants	0 car le dispositif n'était pas mis en œuvre	1659

Considérant une maquette UE de 950 k€ et un taux de cofinancement public à 98%, on obtient un coût total pour l'action de **1 283 783,78€**.

Cette action couvre deux types de dispositifs :

- **Aide alimentaire, le dispositif peut être complété par une participation à des ateliers:** 380 000 € de FSE+ soit 513 513,51€ de coût total; coût unitaire du panier 20€/semaine; coût bénéficiaire 1 040 € sur un an soit a enveloppe constante 71 bénéficiaires/an. 30% des bénéficiaires sortent du dispositif par an donc sur 7 ans il y aura 198 bénéficiaires
- **Aide matérielle le dispositif peut être complété par une participation à des ateliers :** 600 000 € de FSE+ ; coût unitaire de 500€ ; 40% des bénéficiaires de l'aide alimentaire bénéficient aussi de l'aide matérielle soit 1 462 bénéficiaires sur 7 ans

**Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :**

**1 462+198= 1 659 bénéficiaires**

ESO 4.13. Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale

- Indicateurs financiers

Priorité	Objectif spécifique	Fonds	Catégorie de région	Code	Montant (en EUR)
8	ESO4.13	FSE+	En transition	164. Lutte contre la privation matérielle au moyen d'une aide alimentaire et/ou d'une assistance matérielle aux plus démunis, y compris les mesures d'accompagnement	950 000,00
8	ESO4.13	Total			950 000,00

Le taux moyen de l'OS est de 78%.

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté soit 96 400 personnes, plus de 5 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire (source Banque Alimentaire) l'objectif est d'accompagner 33% d'entre eux dans un dispositif complémentaire aux dispositifs nationaux et les dispositifs « classiques » de la collectivité.

## 1 Présentation

**Définitions :** La distribution alimentaire permet de gérer l'urgence et de satisfaire le besoin élémentaire de se nourrir, tout en donnant à tous le droit à une alimentation de qualité et équilibrée. Il s'agit en effet d'une aide d'urgence attribuée gratuitement ou à un prix symbolique. La distribution alimentaire peut prendre différentes formes : paniers, repas chauds, repas partagés, sandwiches, soupes...

Aide matérielle correspond à des dépenses de loyers, les factures d'eau, d'énergie et la mobilité mais plus particulièrement à l'attribution de bien tel que réfrigérateur, four, table de cuisson...

Dans cette indicateur est comptabilisé la valorisation des aides alimentaires, et la valeur des biens attribués aux bénéficiaires

**Unité de mesure :** en euro

**Catégorie :** spécifique

**Type :** réalisation

**Lien avec d'autres indicateurs :** DI 164 indicateur financier de l'OS

### **Actions DOMO concernées**

Actions

- Aide alimentaire,
- Aide matérielle.

**Justification de l'indicateur :** indicateur en lien avec la thématique avec un objectif de ventilation de l'aide 80% de l'enveloppe impacte l'indicateur.

## 2 Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

**Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur :** l'action devrait démarrer au plus tard en 2024 jusqu'en 2029 et il est envisagé deux manifestations par an.

**Pièces justificatives à transmettre au paiement :** bilan d'exécution de l'opération assorti de rapports d'activité.

**Risque et méthode de prise en compte des doublons :** non ;

### 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

**Méthode retenue pour la fixation des valeurs :** 80% de la dotation sera attribué à l'aide alimentaire et à la distribution de bien

#### Valeurs consolidées

Valeur intermédiaire 2024 : 200 000 euros

Valeur cible 2029 : 1 027 027 euros

#### ➔ Les ratios de référence utilisés

Non pertinent.

## Présentation

### Définitions (CTM) :

Unité de mesure : bénéficiaire

Catégorie : spécifique

Type : résultat

Lien avec d'autres indicateurs : CO01 Nombre total de participants

### Actions DOMO concernées

Action – Aide alimentaire et Aide matérielle

Justification de l'indicateur : indicateur associé aux actions d'attribution d'une aide alimentaire

## Méthode de collecte, de calcul et de renseignement

Méthode de calcul de la valeur de l'indicateur : addition du nombre de participants. Données calculées dans le SI via les modules participants CO01=MSCR013.

Pièces justificatives à transmettre : saisie des données dans le SI, soit à partir du formulaire d'entrée et de sortie renseigné par l'opérateur avec le participant (méthode recommandée), soit directement.

- Le formulaire n'est pas conservé dans la mesure où il ne constitue pas une preuve d'éligibilité.

Risque et méthode de prise en compte des doublons : oui ;

### **Principe : un participant = une opération = un bénéficiaire**

- Si le participant bénéficie de plusieurs actions d'une même opération, on ne l'enregistre qu'une seule fois : la date d'entrée est celle de l'entrée dans la première action, la date de sortie et les résultats associés correspondent à ceux de la dernière action. La date et la situation de la dernière sortie de l'opération doivent être actualisées dans le système d'information.
- Si le participant entre dans l'opération et la quitte plusieurs fois, on ne l'enregistre qu'une seule fois.
- Si une personne sort d'une opération et entre dans une nouvelle opération FSE+, alors il devient un nouveau participant et doit être enregistré en tant que tel dans le système.
- La date d'entrée est la date effective (et non prévisionnelle) d'entrée dans une opération cofinancée, même si l'intervention a commencé avant le soutien du FSE+
- La date de sortie est la date réelle (et non prévisionnelle) de sortie de l'opération cofinancée, même si l'intervention continue au-delà du soutien du FSE+.

## 3 Méthode de fixation des valeurs intermédiaires et cibles

Valeur de base : 0 participants

Méthode retenue pour la fixation des valeurs : extrapolation des coûts moyen par dispositif au regard de l'enveloppe définie pour 2021-2027 et au regard des données collectées sur des dispositifs du secours catholique.

Considérant une maquette UE de 950 k€ et un taux de cofinancement publique à 98%, on obtient un coût total pour l'action de **1 283 783,78€**.

Cette action couvre deux types de dispositifs :

- **Aide alimentaire, le dispositif peut être complété par une participation à des ateliers**: 380 000 € de FSE+ soit 513 513,51€ de coût total; coût unitaire du panier 20€/semaine; coût bénéficiaire 1 040 € sur un an soit a enveloppe constante 71 bénéficiaires/an. 30% des bénéficiaires sortent du dispositif par an donc sur 7 ans il y aura 198 bénéficiaires
- **Aide matérielle le dispositif peut être complété par une participation à des ateliers** : 600 000 € de FSE+ ; coût unitaire de 500€ ; 40% des bénéficiaires de l'aide alimentaire bénéficient aussi de l'aide matérielle soit 1 462 bénéficiaires sur 7 ans

Ainsi la valeur cible est calculée de la manière suivante :

**1 462+198= 1 659 bénéficiaires**

Valeurs consolidées

Valeur cible 2029 : 1 659 participants

### ➔ Les ratios de référence utilisés

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté soit 96 400 personnes, plus de 5 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire (source Banque Alimentaire) l'objectif est d'accompagner 33% d'entre eux dans un dispositif complémentaire aux dispositifs nationaux et les dispositifs « classiques » de la collectivité



# Priorités FSE+

Référentiel des indicateurs des programmes FEDER et FSE+ de la Martinique 2021-2027

